



Communiqué de presse - Mars 2021

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ TEKYN DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 5,5 MILLIONS D'EUROS

Créée en 2017, TEKYN a développé une solution innovante destinée au secteur du textile pour produire des vêtements à la demande, en quelques jours et en circuit court. Cette solution s'inscrit dans une démarche éco-responsable et permet de réduire l'impact environnemental de l'industrie textile en optimisant la production d'habillement. TEKYN permet ainsi aux marques partenaires de tendre vers une mode éthique et responsable.

Cette levée de fonds va permettre à TEKYN de déployer son activité en Europe, en s'attaquant tout d'abord au marché allemand, et de renforcer ses équipes.

OTIUM IMPACT et Tech & Touch (fonds géré par Bpifrance) ont participé à ce tour de table.

Marie-Laure de Cordovez (associée), **Lakhdar Saïfi** (collaborateur) et **Charlotte Striffler** (collaboratrice) ont conseillé la société TEKYN dans le cadre de cette levée de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure De Cordovez : (mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.